



Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

Comité permanent de l'environnement et du
développement durable de la Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0A6
ENVI@parl.gc.ca

17 mai 2021

Objet : Commentaires de l'Association canadienne de l'électricité (ACE) sur le projet de loi C-12, Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité

Introduction

L'Association canadienne de l'électricité (ACE) est la voix nationale de l'électricité au Canada. Les 40 membres de l'ACE produisent, transportent et distribuent de l'électricité à des clients industriels, commerciaux et résidentiels partout au Canada.

L'ACE appuie les objectifs du projet de loi C-12 et croit qu'un plan clair et ciblé est essentiel pour permettre au Canada d'atteindre le niveau net zéro d'ici 2050. Il est important de se tenir collectivement responsables de l'atteinte des objectifs, mais ces objectifs doivent être assortis d'une politique ciblée afin qu'on puisse les atteindre.

L'ACE a été heureuse de constater que deux membres du Groupe consultatif pour le carboneutralité ont une vaste expérience de travail dans notre secteur. Compte tenu de l'importance du secteur de l'électricité pour l'atteinte de l'objectif carboneutralité d'ici 2050 et de la complexité de ce secteur, nous sommes ravis que ces deux personnes fassent partie du Groupe consultatif. L'ACE souhaite fournir des conseils et des renseignements complets au ministre et au conseil consultatif sur la façon dont le secteur de l'électricité peut le mieux aider le Canada à atteindre ces cibles.

L'électricité au Canada

L'électricité est une industrie clé. Elle est essentielle à la prospérité et au bien-être des Canadiens, car elle fournit l'énergie qui alimente les foyers, les communications, les entreprises et, de plus en plus, les transports et l'industrie. Les entreprises d'électricité au Canada fournissent une électricité sûre, fiable et durable d'un océan à l'autre. Les membres de l'ACE continuent d'être à l'avant-garde du service à la clientèle, de la durabilité et de l'innovation technologique.





Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

Le projet de loi C-12 crée un cadre à travers lequel le gouvernement fédéral développera, mettra en œuvre et mesurera ses voies vers la carboneutralité. Il ne fait aucun doute que l'électricité sera au cœur de la voie choisie par le Canada, quelle qu'elle soit. Une électricité sûre, fiable et durable peut remplacer des formes d'énergie plus émettrices tout en facilitant l'innovation et en améliorant l'expérience des consommateurs. L'électricité peut servir de levier pour décarboniser d'autres secteurs, notamment le transport, le chauffage et les procédés industriels, grâce à la production d'hydrogène à faible teneur en carbone.

Le Canada bénéficie déjà de l'un des réseaux électriques les plus propres au monde. Plus de 80 % de l'électricité produite au Canada est déjà non émettrice, et les deux tiers proviennent de sources renouvelables. Depuis 2005, le secteur a réduit ses émissions de GES de 47 % et continuera de le faire à mesure que les dernières centrales électriques au charbon du Canada seront mises hors service. Le secteur a déjà fait plus pour décarboniser l'économie canadienne que tout autre secteur et jouera un rôle encore plus important à l'avenir.

Une base forte pour atteindre la carboneutralité en 2050

Le réseau électrique du Canada est déjà en pleine croissance, sous l'impulsion de la demande des consommateurs et de l'évolution de la technologie. Le Canada doit élaborer des politiques qui encouragent le réseau à croître encore davantage pour atteindre le niveau net zéro. Un environnement sain et une économie saine, le nouveau plan climatique du gouvernement du Canada, prévoit que l'atteinte de l'objectif de la carboneutralité nécessitera deux à trois fois plus d'énergie propre que ce que le Canada produit actuellement.

Pour y parvenir, il n'y a pas de temps à perdre. Le secteur de l'électricité est un secteur dont les équipements ont une longue durée de vie - il est courant que les équipements durent de 30 à 50 ans (voire 100 ans dans le cas des barrages hydroélectriques). C'est aussi un secteur où les délais de construction de nouvelles infrastructures sont longs. Les projets de production nécessitent des années d'études, d'autorisations et d'approbations avant que la construction puisse commencer. C'est pourquoi il est essentiel de fixer des cibles à long terme pour le secteur de l'électricité le plus tôt possible, au moins dix ans à l'avance, afin que les infrastructures nécessaires soient prêtes au moment voulu.

Par conséquent, un effort concerté visant à accroître la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité doit être entrepris immédiatement. Cet effort doit porter non seulement sur la construction d'un réseau durable, mais aussi d'un réseau fiable, résilient et abordable. Il s'agit d'une tâche difficile, mais réalisable. Le gouvernement a un rôle évident à jouer dans ce processus, par le biais d'une politique claire et cohérente permettant l'électrification.

En 2020, l'ACE a dressé une liste d'actions pour atteindre la carboneutralité. Collectivement, elles représentent un cadre pour l'élaboration d'un plan d'électrification ciblé pour le Canada afin de contribuer à l'atteinte de la carboneutralité. Ce cadre devrait :



- **Tenir compte des régions.** Le fédéralisme canadien signifie que nous avons 13 systèmes électriques différents et largement indépendants. Les besoins de chacun sont uniques, tout comme les possibilités de se connecter les uns aux autres. Une approche flexible est nécessaire.
- **Assurer l'abordabilité pour les consommateurs.** Chaque décision politique devrait être évaluée en fonction de son incidence sur le prix que les Canadiens paient pour l'électricité, afin de s'assurer que ces mesures n'ont pas de répercussions involontaires sur l'accessibilité financière.
- **Promouvoir l'utilisation efficace de l'énergie.** S'engager avec les consommateurs d'électricité résidentiels, industriels et commerciaux, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, à soutenir les économies d'énergie, y compris la mise à jour des codes et des normes d'efficacité énergétique.
- **Contribuer à la mise à l'échelle des technologies naissantes.** Établir des partenariats avec des partenaires industriels pour investir dans des projets pilotes de stockage de batteries à l'échelle des services publics, de petits réacteurs modulaires (PRM), d'hydrogène, de micro-réseaux et d'autres ressources énergétiques distribuées (DER) afin d'utiliser efficacement les ressources énergétiques à faible teneur en carbone et de préparer le réseau du futur sans créer d'effets négatifs sur les prix de l'électricité ou la fiabilité du système.
- **S'engager dans l'échange de droits d'émission nationaux et internationaux.** L'échange de crédits d'émissions sera essentiel pour atteindre la carboneutralité. Le Canada doit développer des régimes nationaux et internationaux d'échange de droits d'émission et établir un système de création de crédits transparent, rentable et vérifiable, conforme aux cibles de 2050.
- **Soutenir la recherche, le développement et la commercialisation.** Le secteur de l'électricité a besoin d'un soutien politique et de voies réglementaires claires pour les technologies novatrices qui pourraient développer de nouveaux marchés pour le Canada, notamment les réseaux intelligents, le stockage à l'échelle des services publics, la captation, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), l'hydroélectricité, les PRM, l'hydrogène et d'autres technologies. Accélérer la recherche, le développement et le déploiement (RD et D) signifie élargir le rôle des subventions, des crédits d'impôt et des investissements fédéraux et provinciaux ou territoriaux dans les technologies émergentes à faibles émissions et les services auxiliaires afin de permettre la mise en place du réseau électrique intelligent de l'avenir. Lorsque le gouvernement a introduit des stratégies de mise en œuvre, celles-ci doivent être financées de manière appropriée.
- **Moderniser les modèles de réglementation provinciaux et territoriaux.** Les marchés et les tarifs de l'électricité sont réglementés par des commissions de réglementation provinciales et territoriales. Ces cadres législatifs doivent être mis à jour pour permettre l'innovation dans le secteur de l'électricité et la diversification des activités à l'appui d'une électrification efficace. Un chapitre ultérieur traite de cette question plus en détail.
- **Investir dans la résilience climatique.** Comme le Canada dépend de plus en plus de l'électricité pour répondre à ses besoins énergétiques, le pays doit s'assurer que le réseau reste fiable. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les gouvernements locaux et les parties intéressées pour accélérer les efforts actuels visant à comprendre les projections de variabilité climatique à



Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

long terme et faciliter les investissements des services publics dans l'adaptation aux changements climatiques et la résilience du réseau.

L'ACE et ses membres sont des chefs de file en matière d'adaptation et de résilience au climat. L'ACE a récemment publié : [*Changements climatiques et conditions météorologiques extrêmes : Guide de planification de l'adaptation destiné aux entreprises d'électricité au Canada*](#), qui aide les entreprises d'électricité à mieux comprendre les risques associés aux changements climatiques et la meilleure façon de gérer ces risques.

Conclusion

L'ACE apprécie l'occasion de commenter cette législation. Notre secteur est déterminé à faire progresser la décarbonisation au Canada et se réjouit de travailler avec le gouvernement pour atteindre cet objectif.

